Le Monde
Mardi 18 octobre 2011

Henri Plagnol : « L'Etat met la tête dans le sable » face aux emprunts toxiques

Pour le député UMP, le plan de sauvetage de Dexia par l'Etat doit être revu

Entretien

Henri Plagnol, député (UMP) du Val-de-Marne, menace de s'abstenir lors du vote, lundi 17 octobre à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de finances rectificatif qui autorise l'Etat à apporter des garanties dans le cadre du plan de sauvetage de Dexia. Dans une lettre adressée, vendredi, au ministre de l'économie, François Baroin, que *Le Monde* s'est procurée, le maire de Saint-Maur-des-Fossés demande des *« éclaircissements »* sur le *« traitement »* par l'Etat du dossier des emprunts toxiques des collectivités.

Pourquoi envisagez-vous de ne pas voter le projet de loi sur Dexia ?

Je ne conteste pas le plan de recapitalisation de Dexia. La liquidation de cette banque aurait été le pire des scénarios. Mais le gouvernement ne nous dit toujours pas quel va être le sort réservé aux collectivités locales qui sont étranglées par les emprunts toxiques. Aujourd'hui, on continue d'assister au même petit jeu qui consiste pour l'Etat et les banques à se refiler la patate chaude.

Que l'Etat se porte en partie garant des pertes de Dexia ne vous suffit pas ?

J'aimerais savoir si l'Etat va, ce faisant, encourager cette banque à obliger les élus à rembourser leurs prêts pour ne pas avoir à le faire. Si tel est le cas, ce serait catastrophique. Les collectivités seront obligées de faire payer une somme phénoménale à leurs administrés sous forme de hausse d'impôt. Ce sont environ deux millions de personnes qui sont concernées. Ce sera un paradoxe que nous nous retrouvions avec un Etat créancier plus dur que Dexia.

Le gouvernement espère que la garantie de l'Etat ne jouera pas...

On peut supposer, compte tenu des montants des encours – 10 milliards d'euros d'emprunts toxiques –, que, en cas de défaut de remboursement des collectivités, Dexia aura plus de 500 millions d'euros de pertes à couvrir. C'est donc une illusion de penser que l'Etat n'aura pas à déclencher sa garantie. Que se passera-t-il alors ?

Henri Plagnol, député (UMP) du Val-de-Marne et maire de Saint-Maur-des-Fossés. MAISONNEUVE/SIPA

Pour Gilles Carrez, rapporteur général du budget, les élus qui ont contracté ces prêts n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes...

Je partage l'avis de Gilles Carrez sur les élus. Et je serais même plus sévère encore ! C'est une honte pour les maires d'avoir signé de tels emprunts. Mais faut-il dire à deux millions de contribuables et d'électeurs qu'ils doivent en subir les conséquences ? Leur demander de payer par le biais des hausses d'impôts est à la fois inacceptable et impossible.

A Saint-Maur, mon prédécesseur avait souscrit début 2008 des emprunts très toxiques pour 85 millions d'euros par simple arrêté municipal sans que personne soit informé. Je suis devenu maire d'une ville qui s'endettait chaque année de 25 millions d'euros supplémentaires ! Depuis que je suis élu, la dette n'a pas augmenté – au prix d'efforts considérables.

Pourquoi n'incriminez-vous pas les banques ?

Il y a dans ces affaires une responsabilité évidente des banques qui, dans bien des cas, ont utilisé des outils marketing extrêmement agressifs pour convaincre les élus. Elles ont manqué à leur devoir de conseil. Mais l'Etat est aussi responsable. La Cour des comptes l'a dit en juillet : ni la Banque de France, ni les préfets, ni la direction générale des collectivités locales, et je ne parle même pas de Bercy, n'ont voulu voir le danger que représentaient ces prêts. Comment expliquer que l'Etat contrôleur questionne les maires sur tout et n'importe quoi et ne mette pas en garde les élus contre de tels pièges financiers ?

Les élus n'ont eu aucun garde-fou. Avec Claude Bartolone, le patron (PS) du conseil général de Seine-Saint-Denis, Maurice Vincent, le maire (PS) de Saint-Etienne, Valérie Fourneyron, la maire (PS) de Rouen, nous sommes quelques rares à tirer la sonnette d'alarme depuis quelques années. l'Etat s'obstine à mettre la tête dans le sable.

Quelle solution préconisez-vous ?

Je demande à l'Etat deux choses : qu'il s'engage d'abord de façon plus active à encourager des conciliations entre les banques et les collectivités dans le cadre de la médiation qu'il a confiée à Eric Gissler. Désormais l'Etat est le patron chez Dexia, qu'il prenne ses responsabilités ! Je lui demande surtout d'envoyer un message politique aux élus, dès aujourd'hui. Le gouvernement doit leur dire qu'il sera à leurs côtés pour les aider.

Ne craignez-vous pas qu'un tel engagement inquiète les agences de notation, qui regardent à la loupe l'effort de réduction du déficit budgétaire de la France ?

C'est un débat grave, j'en conviens. Vous aurez remarqué que je ne demande pas à l'Etat de s'engager sur un montant de garantie. Je conçois que l'Etat veuille acheter du temps. Mais je demande qu'il dise qu'il ne nous laissera pas tomber. Quitte à ce qu'il prenne cet engagement dans la durée. Les collectivités locales ont le temps...

A combien évaluez-vous le montant global des emprunts toxiques ?

C'est bien toute la question qui agace la commission d'enquête parlementaire sur le sujet. Car il n'y a pas que Dexia. Il y a aussi le Crédit agricole, la Caisse d'épargne et des banques étrangères. On estime qu'il y aurait 15 milliards d'euros de prêts toxiques vraiment dangereux mais, en fait, personne n'en sait rien. C'est un point sur lequel nous voudrions que l'Etat demande aux autorités bancaires de faire toute la lumière. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BÉATRICE JÉRÔME